

# PROCES VERBAL DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

## N°1 – Vendredi 27 et Samedi 28 Septembre 2024

SAISON 2024/2025

**Présents** :

Jean-Louis LARZUL, Président  
Éric TANGUY, Président de la FFvolley  
Jean-Paul ALORO, Michel BOURREAU, Laurent DANIEL, Aline GEMISE-FAREAU, Richard GOUX, Patricia MAZZOLA, Jean-François MOLEY, Alexandre TRAN-BA-THO, Philippe VENDRAMINI.

**Excusé** : Fousseyni SAKANOKO

**Absent** : Clément LATAPIE-RABERAIN

---

Les membres du Conseil de Surveillance, dûment convoqués, se sont réunis, 2/4 rue des Sarrazins 94000 CRETEIL le vendredi 27 et le samedi 28 septembre 2024.

La réunion est ouverte à 15h30, le vendredi 27 septembre 2024.

Le Secrétaire rappelle l'ordre du jour :

- Informations du Président ;
- Informations de l'exécutif ;
- Retour d'activités des membres du Conseil de Surveillance ;
- Dossier Beach Volley et Outdoor ;
- Dossier Bénévolat ;
- Pré-calendrier des réunions du Conseil de Surveillance ;
- Points divers.

**Informations du Président du CS**

Il évoque divers sujets abordés lors de la dernière séance du Conseil d'Administration, et notamment :

- Le projet Acces Volley System ;
- La présentation du nouvel organigramme de la Direction Technique Nationale (tête de réseau) ;
- Recrutement d'un Directeur Exécutif dans les semaines à venir ;
- Bilan des Jeux Olympiques et les Jeux Paralympiques : le nombre de billets achetés a été de 2961 (Indoor et Beach). La dépense finale est conforme à ce qui avait été arrêté ;
- Les élections fédérales ;
- Les réclamations des clubs de Nationale 2 Féminins;

**Examen des Procès-verbaux**

La lecture des derniers procès-verbaux fédéraux n'amène pas de remarque particulière.

## **Interventions d'Éric Tanguy, Président de la FFvolley**

Le président évoque :

- Les élections du nouveau Président de la Ligue Nationale de Volley. Les trois représentants de la FFvolley sont Eric TANGUY, Christian ALBE et Sébastien FLORENT ;
- Les résultats sportifs des Equipes de France ;
- Les finances fédérales
  - o Le résultat financier des diverses organisations ;
  - o La projection du résultat en fin d'année ;
  - o Le renouvellement des partenariats.
- Les ligues Ultramarines
  - o Ligue de Martinique : suite aux élections du mois de juin dernier, mise en place d'une nouvelle équipe dirigeante qui travaille pour mettre la ligue dans une nouvelle dynamique et résoudre les problèmes financiers.
  - o Ligue de Nouvelle Calédonie : les événements sociaux créent un contexte difficile pour les habitants. Aussi, afin de les soutenir, la fédération a décidé de mettre en place un plan de sauvegarde jusqu'au 31 décembre 2024
  - o Iles du Nord : la ligue n'a plus la délégation.
- La licence héritage : projet de soutenir les clubs qui auraient une progression de leur licenciés « compétition ».

### **Retour d'activités des membres du Conseil de Surveillance.**

#### Dossier Beach

Le groupe de travail présente le dossier final sur le Beach volley.

Les conclusions amènent quelques vérifications avant la transmission au Bureau Exécutif.

La réunion est levée à 23h.

Reprise de la réunion le samedi 28 septembre 2024 à 8h30.

#### Composition du Conseil de Surveillance

Le Président du CS évoque la situation de Clément LATAPIE-RABERAIN. Il s'avère que ce conseiller a été absent à neuf réunions consécutives. Aussi, les membres du Conseil de Surveillance décident de transmettre cette information au Secrétaire Général.

D'autre part, le Président du CS informe les membres que Dominique FONTAINE a démissionné de son poste de membre du Conseil de Surveillance pour raisons personnelles. Le CS tient à remercier Dominique FONTAINE pour son engagement.

#### Tableau Salarial

Malgré les diverses relances, les membres du Conseil de Surveillance n'ont plus accès aux informations salariales. A l'heure où une nouvelle organisation fédérale se dessine, avec de surcroît l'arrivée d'un Directeur Exécutif, le CS n'est plus en capacité d'effectuer les missions qui lui sont confiées. Aussi, le conseil décide qu'un courrier sera adressé au Président et au Secrétaire Général afin que la transmission des informations puisse reprendre dans les meilleurs délais.

#### Suivi des frais de fonctionnement

Le Conseil de Surveillance va reprendre le suivi des frais de fonctionnement. Au préalable, les membres en charge de ce dossier proposeront des indicateurs afin d'établir des tableaux de bord. Outre leur suivi, des sondages de factures seront effectués.

#### Elections fédérales

La Commission Electorale Fédérale envisage d'assurer le rôle de scrutateur pour les prochaines élections. Toutefois, la CEF pourrait solliciter les membres du CS comme scrutateurs pour certaines élections comme le permettent les statuts.

Le CS rappelle que les élections fédérales ayant lieu au cours des assemblées générales régionales doivent se dérouler en présentiel afin d'en garantir leur fiabilité juridique. Pour ces raisons, la présence physique du scrutateur est également nécessaire et le Conseil de Surveillance le préconise évidemment même pour les territoires ultra-marins.

#### Dossier Bénévolat

Les nombreux débats n'ont pas permis de travailler sur le dossier du Bénévolat. Aussi, il est envisagé de pouvoir bloquer une date en visioconférence pour le finaliser.

La date du jeudi 21 novembre 2024 à 18h est arrêtée.

#### **Questions diverses**

Suite aux diverses affaires de violences dans le sport dont la presse s'est fait écho aux cours des derniers mois, le conseil estime qu'il y aurait peut-être lieu d'engager une réflexion sur l'obligation de rendre la formation sur les violences obligatoires pour les acteurs de terrain (dirigeants, entraîneurs, arbitres) comme le font déjà certaines fédérations. La Fédération pourrait s'appuyer sur l'association Colosse aux Pieds d'Argiles avec qui elle a une convention.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président du Conseil de Surveillance remercie les membres et clôt la réunion le samedi 28 septembre 2024 à 12h30.

Jean-Louis LARZUL

Président

Laurent DANIEL

Secrétaire